



Swiss Life International Employee Benefits Pension Fund
(Collective Foundation)
(fondation)

Déclaration relative à la protection des données

Avril 2023

Par la présente déclaration relative à la protection des données, nous souhaitons vous informer de manière transparente du traitement des données personnelles par Swiss Life International Employee Benefits Pension Fund, Industriestrasse 56, FL-9491 Ruggell (ci-après : la «fondation»).

1. Introduction

La fondation traite des données personnelles dans le cadre de la prévoyance professionnelle vieillesse qu'elle propose.

Elle a réassuré ses engagements auprès de Swiss Life SA, General-Guisan-Quai 40, 8022 Zurich (ci-après «Swiss Life»). En tant qu'assureur, Swiss Life traite des données personnelles dans ce cadre. En outre, la fondation et Swiss Life ont conclu des conventions contractuelles sur la base desquelles Swiss Life assume des tâches opérationnelles et administratives de la fondation. Swiss Life traite également des données personnelles dans ce cadre.

La fondation et Swiss Life accordent une grande importance à la protection de votre vie privée et de vos données personnelles. Par conséquent, les prescriptions applicables en matière de protection des données sont suivies au quotidien au sein de la fondation et de Swiss Life.

Cela passe par la protection appropriée et systématique de vos données personnelles ainsi que par le respect de la confidentialité, de l'intégrité, de la disponibilité, de la traçabilité et de l'adéquation lors du traitement et de la gestion de vos données par la fondation et Swiss Life.

La présente déclaration relative à la protection des données vous donne un aperçu de la manière dont la fondation traite vos données personnelles. Cette description n'est pas exhaustive. D'autres éléments relevant de la protection des données peuvent en outre être réglés dans d'autres déclarations spécifiques relatives à la protection des données ou dans des conditions générales et des conditions d'assurance, des conditions de participation et des documents similaires.

Vous trouverez des informations relatives au traitement des données personnelles et à la protection des données chez Swiss Life à l'adresse <https://www.swisslife.ch/privacy>.

2. Nom et coordonnées de la personne responsable

Les coordonnées de la **personne responsable** (fondation) sont les suivantes:

Swiss Life International Employee Benefits Pension Fund
Industriestrasse 56
FL-9491 Ruggell

Les coordonnées de la **personne déléguée à la protection des données** de la fondation sont les suivantes:

Personne déléguée à la protection des données de
Swiss Life International Employee Benefits Pension Fund
Industriestrasse 56
FL-9491 Ruggell

Pour toute question ou demande relative à la protection des données concernant le traitement de vos données personnelles par la fondation, veuillez vous adresser à la personne déléguée à la protection des données de la fondation.

Pour toute question et demande relative à la protection des données concernant le traitement de vos données personnelles par Swiss Life, vous pouvez également vous adresser à la personne déléguée à la protection des données de la fondation. Celle-ci transmettra votre demande à Swiss Life. Vous avez également la possibilité de contacter directement la personne déléguée à la protection des données de Swiss Life (Swiss Life SA, personne déléguée à la protection des données, General-Guisan-Quai 40, case postale, 8022 Zurich, datenschutz@swisslife.ch).

3. Catégories de données personnelles traitées

Les catégories de données personnelles vous concernant mentionnées ci-après sont traitées aux fins stipulées au ch. 4:

- données de base (p. ex. nom et prénom, rue, numéro, lieu de domicile, pays de domicile, sexe, date de naissance, âge, numéro d'assurance (sociale), état civil, langues, nationalité, autorisation de séjour, adresse e-mail, numéro de téléphone, profession, employeur, taux d'occupation, salaire, données sur l'état de santé, bénéficiaires);
- données relatives au contrat, au cas de prestations et au traitement des prestations (p. ex. données relatives au contrat d'affiliation et au plan de prévoyance, montant de votre avoir de vieillesse, données concernant d'éventuels rachats, versements anticipés pour la propriété du logement et partage de la prévoyance suite à un divorce, données relatives aux prestations assurées et en cours, données relatives aux propositions, demandes et cas de prévoyance (notamment retraite, invalidité et décès) y compris les données relatives à l'état de santé, rapports médicaux, expertises et données relatives à d'éventuelles procédures et prestations d'autres assurances (sociales), informations sur les réserves pour raisons de santé);
- données de paiement (p. ex. coordonnées de paiement, date et montant des paiements reçus, factures impayées et payées, rappels);
- données de communication (p. ex. type, lieu et heure de communication et contenu);
- données relatives à des litiges juridiques (p. ex. données concernant des réclamations et des différences par rapport aux prestations ou aux contrats y afférents).

En règle générale, nous recevons les données personnelles des catégories susmentionnées de votre part, mais également de sources tierces telles que des membres de votre famille, des prestataires de services d'adresses (données de base), des agences de renseignements économiques et d'autres prestataires de renseignements (p. ex. données financières et de base), ainsi que de personnes vous représentant ou entretenant des liens avec vous, mais aussi de votre employeur (p. ex. données de base ou données contractuelles) et d'autres sources (p. ex. les médias ou Internet).

Si vous agissez pour le compte de tiers ou que vous nous transmettez des données de tiers (p. ex. lors de la désignation de bénéficiaires), nous partons du principe que vous avez informé ces tiers de notre traitement de leurs données personnelles.

4. Finalités du traitement des données

4.1. Gestion de la prévoyance professionnelle vieillesse

Vos données personnelles sont traitées aux fins de la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle vieillesse, qui comprend notamment les sous-finalités suivantes:

- traiter et administrer les contrats;
- répondre à vos questions et requêtes;
- calculer et prélever les primes, procéder à l'examen du risque;
- dispenser des conseils;
- évaluer et calculer les droits aux prestations;
- faire valoir des droits récursoires à l'encontre d'un tiers responsable;
- examiner des risques;
- verser des prestations et gérer le trafic des paiements;
- fournir des renseignements et informations aux organismes de réglementation dans le cadre des obligations légales de renseigner et d'informer (cf. ch. 4.2 ci-après);

- communiquer avec l'employeur et les personnes assurées et fournir des renseignements à l'employeur dans le cadre des bases contractuelles et légales;
- prendre contact avec la personne assurée et envoyer des documents en rapport avec la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle vieillesse.

A ces fins, nous traitons en particulier des données de base, des données contractuelles et de paiement ainsi que des données de communication. Des données relatives à l'état de santé sont en outre traitées aux fins de l'examen du risque. Cela requiert toutefois l'accord des personnes assurées concernées et n'a lieu qu'une fois que l'employeur a signé auprès de la fondation une proposition pour la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle vieillesse. Les données médicales sont traitées de manière strictement confidentielle et ne peuvent être consultées et traitées que par un cercle de personnes restreint (principe du «need-to-know»).

4.2. Obligations légales et lutte contre les abus

Le traitement des données personnelles est nécessaire au respect des exigences légales et réglementaires (p. ex. obligations légales de conserver les documents, lois sur le blanchiment d'argent, prescriptions prudentielles, obligations légales d'enregistrement, etc.). A cet effet, nous traitons notamment des données de base, contractuelles et financières, mais aussi des données relatives au comportement et des données de communication.

En cas de soupçon de fraude à l'assurance, la fondation ou Swiss Life sont autorisées, dans le respect des principes de proportionnalité et de protection des données, à traiter des données personnelles et à les transmettre à d'autres assureurs en Suisse et à l'étranger, à des détectives et à des autorités de poursuite pénale afin de mettre en évidence ou de prévenir une fraude à l'assurance.

4.3. Etudes de marché

La fondation ou Swiss Life utilisent des données personnelles dans une mesure appropriée pour des participations facultatives dans le cadre d'enquêtes visant à prospecter le marché et à évaluer la satisfaction de la clientèle. La fondation ou Swiss Life utilisent ces résultats pour traiter activement les demandes de la clientèle et améliorer en permanence les processus internes.

Les réponses de toutes les personnes participant aux enquêtes sont consolidées, évaluées de manière anonyme et utilisées à des fins statistiques (aucun entretien n'est mené dans des intentions ouvertes ou cachées de publicité, de vente ou de prospection d'affaires).

4.4. Utilisation des données par les unités de service Swiss Life

Dans le cadre du service à la clientèle et du suivi de la clientèle, une prise de contact par les unités de service de Swiss Life est possible.

4.5. Traitement de données sur les portails de Swiss Life

Swiss Life met différents portails clientèle en ligne à la disposition des clients et clientes, des personnes assurées, des employeurs, des courtiers et des courtières afin que ceux-ci puissent les utiliser. Dans le cadre de la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle vieillesse proposée par la fondation, conformément à la loi liechtensteinoise sur les fonds de pensions, les portails suivants peuvent être utilisés par les employeurs affiliés, les personnes assurées, les courtiers et les courtières (entretenant des rapports contractuels avec l'employeur):

- portail clientèle Swiss Life;
- Swiss Life myLife.

Sur ces portails de Swiss Life, il est possible de consulter des données personnelles pouvant être traitées dans le cadre des

fonctionnalités du portail concerné. Le traitement sert à la mise en œuvre administrative de la prévoyance professionnelle vieillesse proposée par la fondation.

4.6. Autres finalités de traitement

Au-delà de l'exécution effective du contrat ou de la promesse de contracter, nous traitons le cas échéant vos données si cela est nécessaire aux fins de nos intérêts légitimes ou de ceux de tiers. Exemples:

- le traitement de données personnelles à des fins de protection des données, des secrets et des actifs;
- le traitement de données personnelles à des fins de sécurité des systèmes et des bâtiments (enregistrements vidéo compris);
- le traitement de données personnelles à des fins d'optimisation et de garantie du fonctionnement et de la sécurité de la (des) page(s) web et d'autres systèmes informatiques, de prévention de la fraude, des délits et des crimes ainsi que d'enquêtes en lien avec de tels délits et autres comportements inappropriés, de traitement des actions en justice et d'exercice ou de défense de droits juridiques.

5. Bases légales

Vos données personnelles sont traitées

- sur la base des contrats d'affiliation conclus entre la fondation et un employeur affilié ou
- sur la base du consentement des personnes concernées ou
- sur la base d'intérêts légitimes de la fondation ou de tiers, ou
- sur la base de dispositions légales (p. ex. loi sur les fonds de pension)

6. Destinataires des données

Vos données personnelles peuvent être divulguées aux catégories de destinataires suivantes, dans la mesure où cela est nécessaire aux fins du ch. 4:

- les sociétés du groupe Swiss Life (vous trouverez des informations à ce sujet sur <https://www.swisslife.com/fr/home/qui-sommes-nous/video.html>), en particulier Swiss Life SA;
- employeurs affiliés à la fondation;
- bénéficiaires des prestations/bénéficiaires;
- courtiers, courtières et fournisseurs d'adresses;
- assureurs précédents, coassureurs et réassureurs;
- assurances sociales;
- autorités, services d'enregistrement, tribunaux et administrations;
- autres tiers tels que des banques;
- prestataires de services internes au groupe et externes (p. ex. prestataires de services informatiques, fournisseurs d'adresses et prestataires d'envoi, prestataires de marketing, de distribution, de communication ou d'impression, prestataires de services dans le domaine de la gérance d'immeubles, agences de renseignements économiques, prestataires de services d'encaissement, sociétés de conseil, sociétés de révision, etc.).

Les destinataires mentionnés peuvent se trouver à l'étranger (p. ex. si l'employeur est domicilié à l'étranger [c'est-à-dire pas dans la Principauté de Liechtenstein ou en Suisse], si la personne assurée ou le bénéficiaire des prestations n'est pas domicilié dans la Principauté de Liechtenstein ou en Suisse, ou si le domicile de livraison n'est pas situé dans la Principauté de Liechtenstein ou en Suisse, en cas de transmission de données personnelles à des banques et à d'autres

services en rapport avec des actifs situés à l'étranger, en cas d'achat de services informatiques à partir de l'étranger, en cas de procédures juridiques étrangères, etc.). Les données peuvent donc être traitées dans le monde entier, y compris en dehors de l'UE ou de l'Espace économique européen (p. ex. aux Etats-Unis ou sur d'autres continents [Asie, Afrique]). Ces pays ne disposent pas tous d'un niveau de protection des données correspondant au droit européen. C'est pourquoi nous prenons des dispositions contractuelles et utilisons en général les clauses contractuelles standard décidées à cet effet par la Commission européenne, dans la mesure où aucune exception ne s'applique (p. ex. en cas de procédures judiciaires à l'étranger, dans des cas d'intérêt public prépondérant, lorsque l'exécution d'un contrat requiert une telle communication ou lorsque la personne concernée a donné son accord).

7. Durée de conservation

Les données sont sauvegardées aussi longtemps que les finalités de traitement, les délais de conservation légaux et les intérêts légitimes de la fondation ou de Swiss Life au traitement à des fins de documentation et de traçabilité l'exigent, ou aussi longtemps qu'une sauvegarde est nécessaire pour des raisons techniques. La durée de la conservation est définie par les dispositions légales et internes ainsi que par les finalités du traitement (ch. 4). Si ces finalités sont atteintes ou ne sont plus applicables et qu'il n'y a plus d'obligation de conservation, nous supprimons ou rendons anonymes les données dans le cadre des processus habituels au sein de la fondation ou de Swiss Life.

8. Droits de la personne concernée

Conformément aux dispositions légales et dans le cadre correspondant, les personnes concernées ont différents droits comme suit:

- le droit d'exiger de savoir si la fondation ou Swiss Life traitent des données la concernant et, le cas échéant, lesquelles;
- le droit de faire rectifier des données inexactes;
- le droit de s'opposer au traitement et d'exiger la suppression des données, dans la mesure où la fondation ou Swiss Life ne sont pas tenues de poursuivre le traitement ou ne sont pas autorisées à le faire;
- le droit d'exiger de la fondation ou de Swiss Life le transfert de certaines données personnelles dans un format électronique habituel ou à une autre personne responsable;
- le droit de révoquer un consentement dans la mesure où le traitement repose sur le consentement de la personne concernée.
- Dans la mesure où la fondation ou Swiss Life prennent une décision automatisée, la personne concernée en est informée et a le droit d'exposer son point de vue et d'exiger qu'une personne physique vérifie la décision.
- La personne concernée dispose d'un droit de recours auprès d'une autorité de surveillance.

L'autorité liechtensteinoise de surveillance peut être contactée à l'adresse www.datenschutzstelle.li. En cas de réclamation, nous vous recommandons toutefois de toujours contacter d'abord la personne déléguée à la protection des données de la fondation.

9. Traitement des données sur le site web de Swiss Life

La fondation n'exploite pas de site web. Des informations concernant la fondation sont disponibles sur le site web de Swiss Life. Le traitement des données personnelles dans le cadre de l'utilisation du site web de Swiss Life est régi par la déclaration relative à la protection des données publiée sur ledit site web de Swiss Life.

10. Mise à jour de notre déclaration relative à la protection des données

Notre déclaration relative à la protection des données ainsi que les informations relatives à la protection des données concernant notre traitement des données sont régies par les articles 13, 14 et 21 du RGPD. La présente déclaration relative à la protection des données est informative et ne fait pas partie intégrante du contrat. La fondation se réserve le droit de modifier la présente déclaration relative à la protection des données, et notamment de l'adapter aux dispositions légales actuelles et à de nouveaux processus commerciaux. Nous vous informerons de toute modification des finalités pour lesquelles vos données personnelles sont traitées si celle-ci n'est pas compatible avec les finalités indiquées dans la présente Déclaration.

Swiss Life International Employee Benefits Pension Fund,
avril 2023

* * *